BAN211 - Ingénierie patrimoniale

Présentation

Prérequis

Public ayant acquis un niveau bac+4.
Il est indispensable de suivre les UE **BAN209** et **BAN210** au préalable ou simultanément, l'UE BAN211 étant une mise en pratique des compétences acquises dans ces deux UE.

La formation est **soumise à agrément** aux conditions suivantes : être admis dans le **Master 2 Gestion de patrimoine** ou être **agréé** par l'enseignant responsable (voir "UE à la carte" sur le site de l'**EFAB**).

Objectifs pédagogiques

Donner aux auditeurs une première pratique du métier de gestionnaire de patrimoine, en leur faisant toucher du doigt l'intérêt et les limites des techniques qui sont abordées tout comme l'extrême diversité des situations rencontrées.

Programme

Contenu

Méthodologie de l'audit patrimonial : bilan et vision globale du patrimoine, informations nécessaires, évaluation, diagnostic, préconisation et conseil.

Etudes de cas représentatifs (exemples : donations, transmission d'un bien professionnel, restructurations de patrimoines, ...).

Utilisation et initiation au logiciel BIG.

Modalités de validation

- Contrôle continu
- Projet(s)

Description des modalités de validation

Etudes de cas réalisées en groupe et présentées en séance.

Mis à jour le 31-03-2023

Code : BAN211

Unité d'enseignement de type cours

4 crédits

Volume horaire de référence (+/- 10%) : **40 heures**

Responsabilité nationale :
EPN09 - Economie Finance Assurance Banque (EFAB) / Alexis-Guillaume COLLOMB

Contact national :

EPN09 - département EFAB

292 rue Saint Martin
accès 3
75003 Paris
01 58 80 87 45
Boris Buljan
boris.buljan@lecnam.net